Compte-rendu de l'atelier du 14 avril 2025
Sur la circulation et la sécurité du Plan de Ville :
Recherche de solutions pour réduire les vitesses, organiser les circulations, améliorer la sécurité des usagers, piétons, enfants

Besoins, remarques, attentes des riverains

- Améliorer la signalisation : panneaux passages piéton, signalisation réglementaire avec les grandes directions, parkings, …
- Définir la travée sur laquelle on fait circuler les voitures en transit
- Améliorer la traversée piétonne devant Brun Sports
- Constat de vitesse excessive (parking de Baffardière notamment, deuxième travée sur le Plan de Ville)
- Définir ce que l'on veut faire du Plan de Ville
- Déplacer le stationnement des bus sur le parking de Baffardière
- Définir les places « PMR » (personnes à mobilité réduite) : combien et où (devant Le Bois des Lièvres/Malissard, devant la Maison du Parc, devant les commerces Tourniaire, devant la pharmacie, devant la résidence Chartreuse, …)
- Sécuriser/protéger l'aire de jeux de ballon des jeunes dans l'espace vert vis-à-vis des voitures qui circulent (vite)
- Marquer un cheminement piétons le long des commerces
- Améliorer encore la visibilité des marches devant le parvis de la Maison du Parc : les clous en inox ne suffisent pas -> bande de peinture, bande podotactile, rajouter des clous, autre ?
- Créer un passage piéton supplémentaire en face du chemin stabilisé à travers l'espace vert devant les commerces
- Faire faire des contrôles de vitesse par les gendarmes
- Mieux organiser l'itinéraire du bus sur le Plan de Ville
- Bien vérifier que les futurs aménagements permettent aux bus, poids-lourds (et grumiers) de passer, à vitesse réduite
- Mettre des panneaux d'information devant les containers de point tri : horaires, attention au bruit, pas de déchets. Améliorer la visibilité au sortir du garage du Bois des Lièvres.
- Demander aux organisateurs d'évènements sur le Plan de Ville de mieux gérer les usages sur le plan de Ville : stationnement tôt le matin, déchets, toilettes mobiles, …
- Fermer le parking central par des barrières bois pour en éviter la traversée, le réserver au stationnement, et sécuriser l'aire de jeux des jeunes dans l'espace vert

Rappel des principes fonctionnels du Plan de Ville

Photographies des aménagements réalisés (2024)

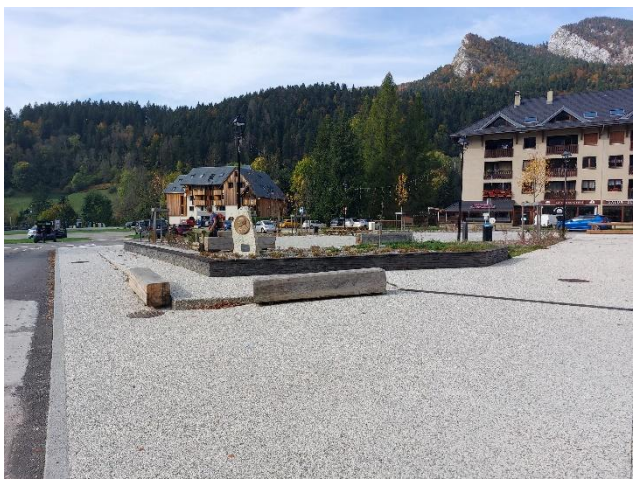

Proposition d'aménagements, organisation, marquages, signalisation, suite à l'atelier

Accès et stationnement sur la 2ème travée du Plan de Ville

Circulation du bus sur le Plan de Ville ?

Signalisation Plan de Ville vers Le Bois des Lièvres :

- A compléter /ajuster

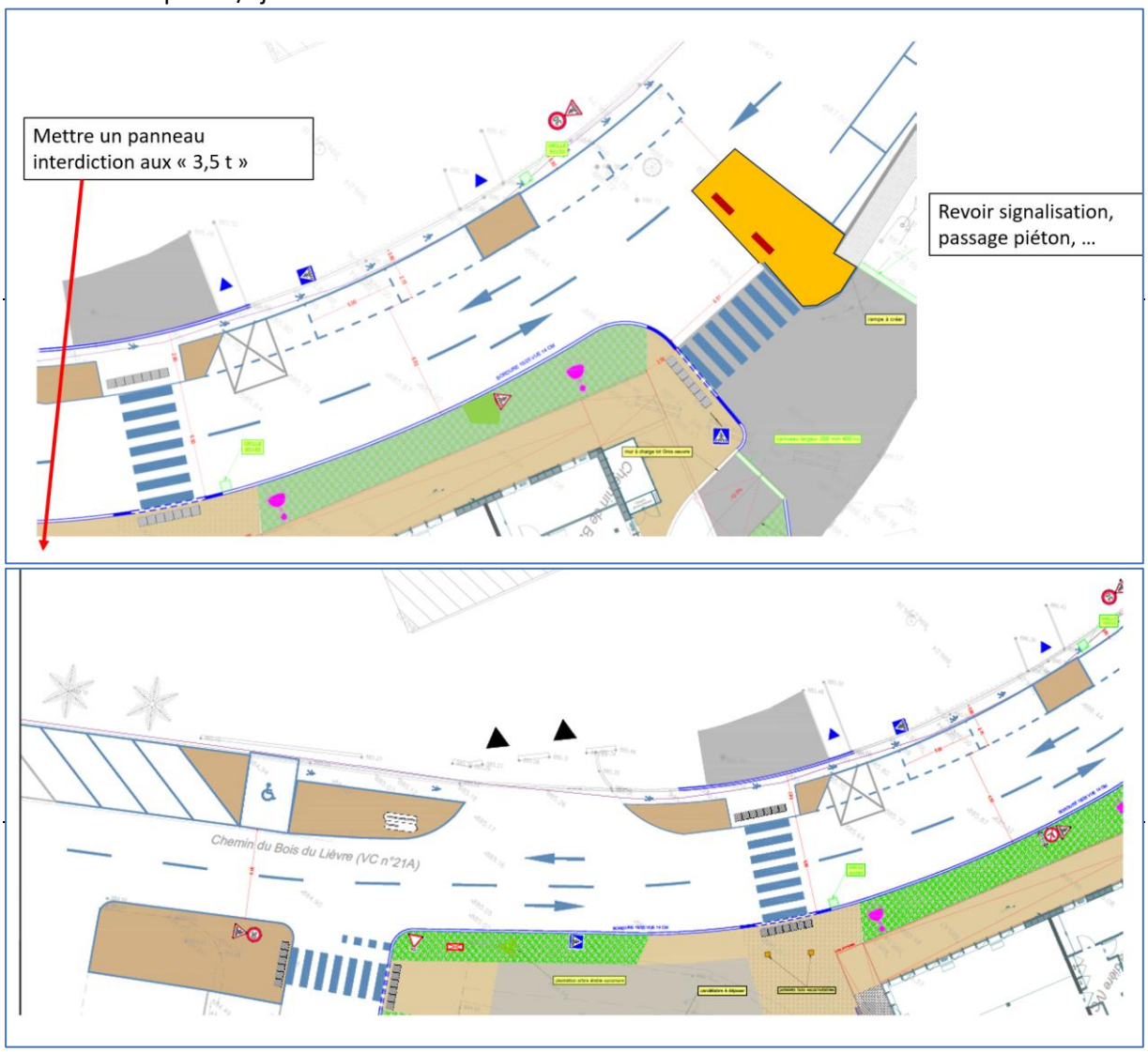

- Mettre un panneau interdit de tourner à droite aux plus de 3,5 t ici :
- 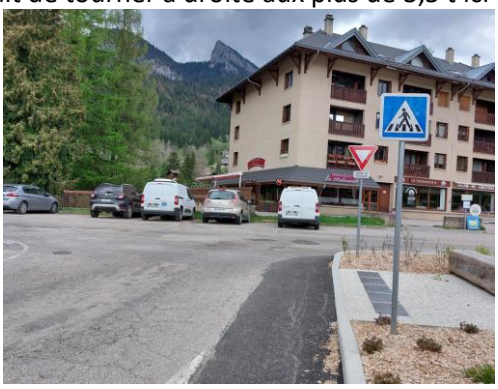

Signalisation devant Brun Sports :

Enlever les panneaux jaunes et mettre à la place des panneaux blancs réglementaires :

- Compléter le panneau ci-dessous avec un panneau en-dessous (même longueur) indiquant les parkings et enlever le panneau 3,5 t (qui aura été posé en amont).

Signalisation directionnelle :

- Installer un nouveau panneau devant le mât d'éclairage ci-dessous (attention aux réseaux électriques en-dessous) :
  - A gauche : « TOUTES DIRECTIONS »
  - A droite : « AIRE CAMPING-CARS » (avec picto)

Signaler les interdictions de stationner rue Léon Auscher :

- Installer les panneaux blancs sur des mâts fixés sur les bancs en bois le long des commerces (enjeu de visibilité des panneaux), côté stationnement, indiquant les limitations de stationnement
- Mettre des panneaux « P » bleus réglementaires sur le stationnement à durée limitée
- A l'entrée de la rue Léon Auscher, mettre un panneau : « CIRCULATION INTERDITE LE DIMANCHE DE 6H à 14H »

Signaler les zones bleues de stationnement à durée limitée devant Le Bois des Lièvres et devant le parvis :

- Mettre des panneaux « P » bleus réglementaires sur le stationnement à durée limitée

- refaire une distribution de cartons de stationnement : disponibles gratuitement en mairie

Petite voie de liaison entre le parvis et l'espace vert qui mène à la rue Léon Auscher :

- Panneau fixe de sens interdit (avec panonceau « accès Chemin du Plan de Ville autorisé " ?) et de cédez le passage

Marquages Rue Léon Auscher :

- Refaire les pictogrammes piétons et marquer toute la circulation piétonne par une bande continue
- Poser les bancs en bois pour protéger ce cheminement piéton (depuis le 16'Art jusqu'à la Maison du Parc ?). Attention les bancs en bois sont parfois difficilement visibles par les véhicules et sont donc renversés (positionner des mâts sur les côtés ?)

Marquer des places PMR sur le Plan de Ville :

- Définir lesquelles :
    - une à côté des bornes de recharge (déjà en place),
    - une devant l'Eclat des Cimes (déjà marquée -> rajouter le panneau fixé sur le banc en bois) : servira aussi pour la Maison du parc
    - une devant Le Bois des Lièvres (demande d'un habitant)
    - une devant la pharmacie ?
    - une devant la Résidence Chartreuse ?

Mener une réflexion d'ensemble sur l'aménagement des terrasses le long des bâtiments « Tourniaire »

- Encadrer les initiatives des commerçants (pizzeria, Marshall, …) en cherchant une harmonisation avec les terrasses déjà existantes (boulangerie, 16'Art)
- Problème des motos qui stationnent devant Badiane :
    - mettre des séparateurs ou bancs en bois ?
    - signaler un parking motos (à l'emplacement du food truck ?)

Autres propositions, non évoquées lors de l'atelier (issues d'échanges précédents, entre élus, avec des habitants, autre)

Aménagement de l'entrée du village Eglise / Beau Site :

- Revoir des îlots peints au sol (le peindre en jaune) ? Faire un minigiratoire ? voir esquisses ci-dessous
- Mieux intégrer la signalisation : directionnelle et signalétique des commerces/activités (« SIL »)
- Remplacer les plots béton par des équipements plus esthétiques (jardinières ?)
- Actuellement : une image pas très « finie » du village. Enjeu d'image pour les entrées de village.
- Mettre en place une nouvelle signalétique des commerces et activités
- Mettre un panneau directionnel vers le Plan de ville : définir le contenu avec le Département de l'Isère (P i Saint Pierre de Chartreuse – Centre village, P Camping-car, Office de Tourisme / Maison du Parc de Chartreuse ?).
- Modifier le panneau indiquant la Place de la mairie (indiquer Mairie, Maison de santé, Pôle Culturel, ? : A réfléchir

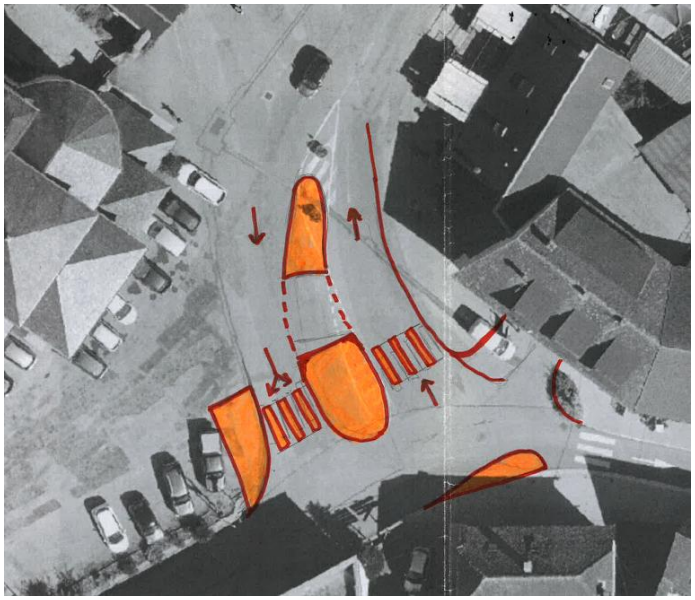

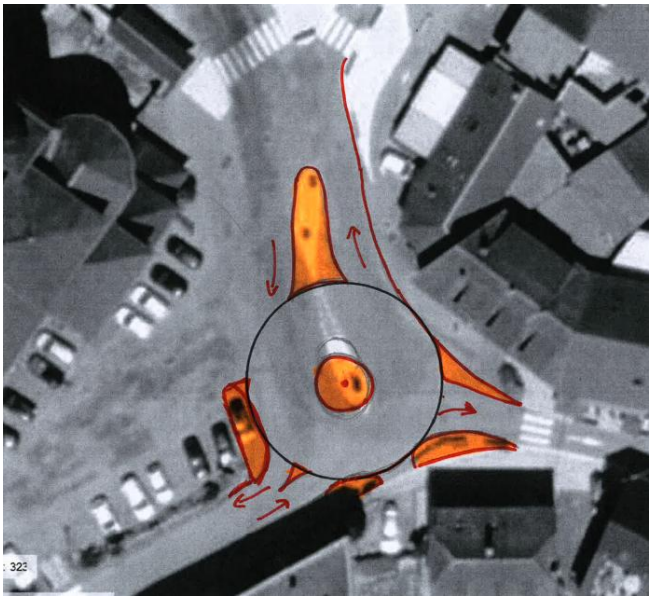

Mettre d'autres « jolies » poubelles sur le Plan de Ville :

- RAL : 9005
- Modèle à couvercle Sineugraff : https://www.sineugraff.com/fr/corbeilles-contemporaines-a-couvercle-incline/193-nature.html
- Combien ?
- Taille ?

Installer le panneau Passage piéton en montant avant Le Beau Site :

-

Réduire les vitesses devant La Cuche à l'Assiette :

Sur le panneau devant La Cuche à l'Assiette :

- Enlever la flèche bleue et le panneau chasse neige à contre sens
- Mettre un panneau zone 30 à la place
- Pour avis

Installer des barrières métalliques « Croix de Saint André » sur 6 m pour protéger les terrasses.
Modèle Procity longueur 1 m ?

Préserver un passage de 90 cm pour les piétons entre les tables de terrasse (fauteuils roulants, poussettes, …)

Organisation actuelle (2023) de la circulation devant La Cuche à l'Assiette
(qui permet de bien réduire les vitesses, tout en laissant passer tous les types de véhicules)

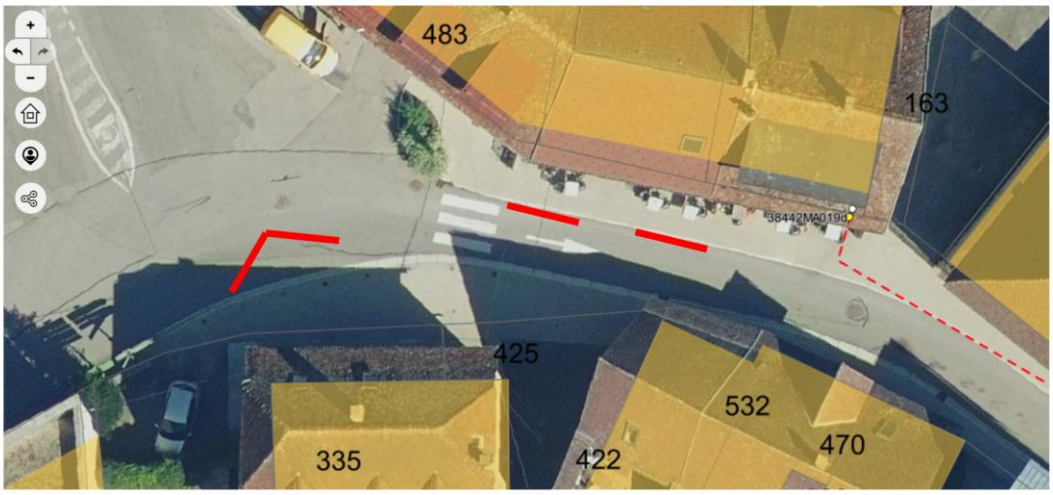

BARRIERE MAIN COURANTE LISBONNE SIMPLE CROIX L. 1000	6,00
Longueur 1000 mm Cadre : Simple croix Hauteur hors sol : 1000 mm Poteaux : Tube acier 35 x 35 Ép 1,5 mm Finition : Thermolaquage teinte noire RAL 9005 >> Ref : 206200	
Plus-value pour platine GALVA ou peinte pour barrière	6,00

<u>Alléger la signalisation sur le panneau ci-contre :</u>

- Enlever la flèche bleue
- Enlever panneau chasse neige à contre sens

Intersection route col du cucheron/Maison ONF :

- Demander un contrôle aux gendarmes entre ctm et carrefour maison ONF (devant Etoile)
- Demander contrôle vitesse
- Mettre des quilles blanches de part et d'autre du passage piétons (sur la ligne blanche devant chez M. Duclos) ?
-

Gestion du carrefour Manissola / route du Cucheron :

- Poser un panneau de présignalisation de priorité à droite (sur la RD sens montant)
- Dessiner des ronds « 30 » au sol

Devant la gare de télécabine : enlever les panneaux jaunes inutiles (enjeu d'image) :

- remontées mécaniques, P, …

Carrefour devant le Beau Regard :

- Enlever les panneaux jaunes « carrefour modifié »

Carrefour de la Maison de l'ONF :

- Enlever le panneau « sens interdit » sur plot béton au et celui sur plot (intersection Cucheron), et laisser un seul panneau, sur un poteau permanent fixe ou fixé sur la barrière bois. Nettoyer la signalisation pour rendre le lieu plus esthétique (enjeu d'image d'entrée de village)

Signalisation du village :

- Jalonner la mairie et le pôle culturel (lui donner un nom), pour les voitures et les piétons. Et mettre une enseigne sur le bâtiment.
- Pour le nom des salles, exploiter les résultats du sondage réalisé en 2024
- Jalonner la salle hors sac (lui donner un nom), pour les voitures et les piétons. Et aussi enseigne sur le bâtiment. Et rendre plus visible le petit cheminement piéton / escalier, depuis le parking de Baffardière. Il faudra mettre un panneau de signalétique locale.

Mettre à jour la signalisation directionnelle, avec le Département de l'Isère :

Créer des places PMR :

- Place de l'Eglise (pour l'aire de jeux inclusive)
- À la piscine

Mettre la route des Essarts à 30 km/h
-> Panneaux zones 30 dès la sortie de la RD

Besoin d'harmoniser la taille des panneaux de police sur la commune pour des raison aussi d'esthétique :

- Là où on est à 30 km/h (dans le centre bourg, les hameaux, les voies communales), mettre des panneaux de police en taille « petite », pour donner un caractère moins routier et être cohérent avec les vitesses préconisées
- Exemple dans La Diat et montée de La Diat, harmoniser la taille des panneaux (certains trop gros ou certains pas de même taille sur le même poteau)

Aménagements de sécurité route des Hameaux :

- Une vitesse limitée à 30 km/h en traversée de chaque hameau : Mollarière, Gontière/Mollard-Bellet (panneaux « petite taille » fixés sur les séparateurs bois).

3 panneaux « petite taille »
à fixer sur la barrière bois

- Des marquages au sol tout le long de la route des hameaux : des pictogrammes enfants, piétons et vélos, régulièrement dessinés sur la chaussée, pour rappeler aux automobilistes leur présence

- Route de Gérentière et Route des Hameaux, sans séparation des usagers : Mettre des panneaux types « zone de rencontre »

<u>Création/modification des arrêtés de circulation et de stationnement :</u>

- Arrêté de stationnement à durée limitée (durée 1h max, de 9h à 18h et interdit le dimanche) rue Léon Auscher et et devant Le Bois des Lièvres. Prendre un arrête « motivé » : <u>https://www.lagazettedescommunes.com/541792/comment-mettre-en-oeuvre-le-stationnement-gratuit-a-duree-limitee/</u>
- Arrêtés pour les 2 nouvelles places PMR Plan de ville : à faire
- Arrêté pour le marché dominical : jusqu'à 14h le dimanche (demande du poissionnier)
- Arrêtés de création de la place de livraison : à faire
- Arrêté pour places Citiz
- Arrêté pour les places Food truck
- Arrêtés de limitation de vitesse à 30 km/h dans les hameaux route des Hameaux (Mollarière, Mollard-Bellet, Gontière, Antonins, Majeur)